



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## programmes

Question écrite n° 32439

### Texte de la question

M. Philippe Nauche attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la réforme de la classe de seconde de lycée général et technologique. Il semble en effet que le projet du Gouvernement prévoit de rendre optionnel l'enseignement des matières scientifiques autres que les mathématiques dès la rentrée prochaine. Bien au-delà du monde enseignant, c'est l'ensemble de la communauté scientifique qui s'est ému d'un tel projet qui, selon l'académie des sciences elle-même, "ne paraît pas concevable". Il en va de la formation de l'esprit des élèves, de leur compréhension du monde à venir, de leur culture générale. Il lui demande en conséquence de prendre en considération ces avis et de revoir ses intentions en la matière.

### Texte de la réponse

Le 15 janvier 2009, le ministre de l'éducation nationale a confié à M. Richard Descoings, directeur de l'institut d'études politiques de Paris, le soin de poursuivre la concertation sur la réforme du lycée. Il s'agit, à l'issue de consultations avec toutes les parties prenantes du système éducatif (lycéens, enseignants, familles, société civile), de tracer les grandes lignes d'une évolution de l'organisation du lycée qui permette de répondre aux besoins des élèves et de promouvoir les conditions d'une réelle équité sociale dans l'accès aux études supérieures. Dans la lettre de mission, adressée à Richard Descoings, les grands axes autour desquels la réflexion devra s'articuler ont été précisés : renforcer l'accompagnement des élèves en difficulté tout au long de la scolarité du lycée et réduire les redoublements, particulièrement en classe de seconde ; rééquilibrer la voie technologique par rapport à la voie générale et, à l'intérieur de la voie générale, les dominantes correspondant aux actuelles séries S, ES et L ; mieux préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, aussi bien en termes de méthodes de travail que d'orientation ; donner place et reconnaissance à la responsabilité et à l'engagement des lycéens dans la vie de leur établissement et dans l'organisation de leurs études. C'est dans le cadre des propositions de Richard Descoings que sera traitée la question de la place de l'enseignement des matières scientifiques au lycée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Nauche](#)

**Circonscription :** Corrèze (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32439

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 octobre 2008, page 8728

**Réponse publiée le :** 30 juin 2009, page 6552